# PLAN PARTERRE DES BATISSES DE LA FERME DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

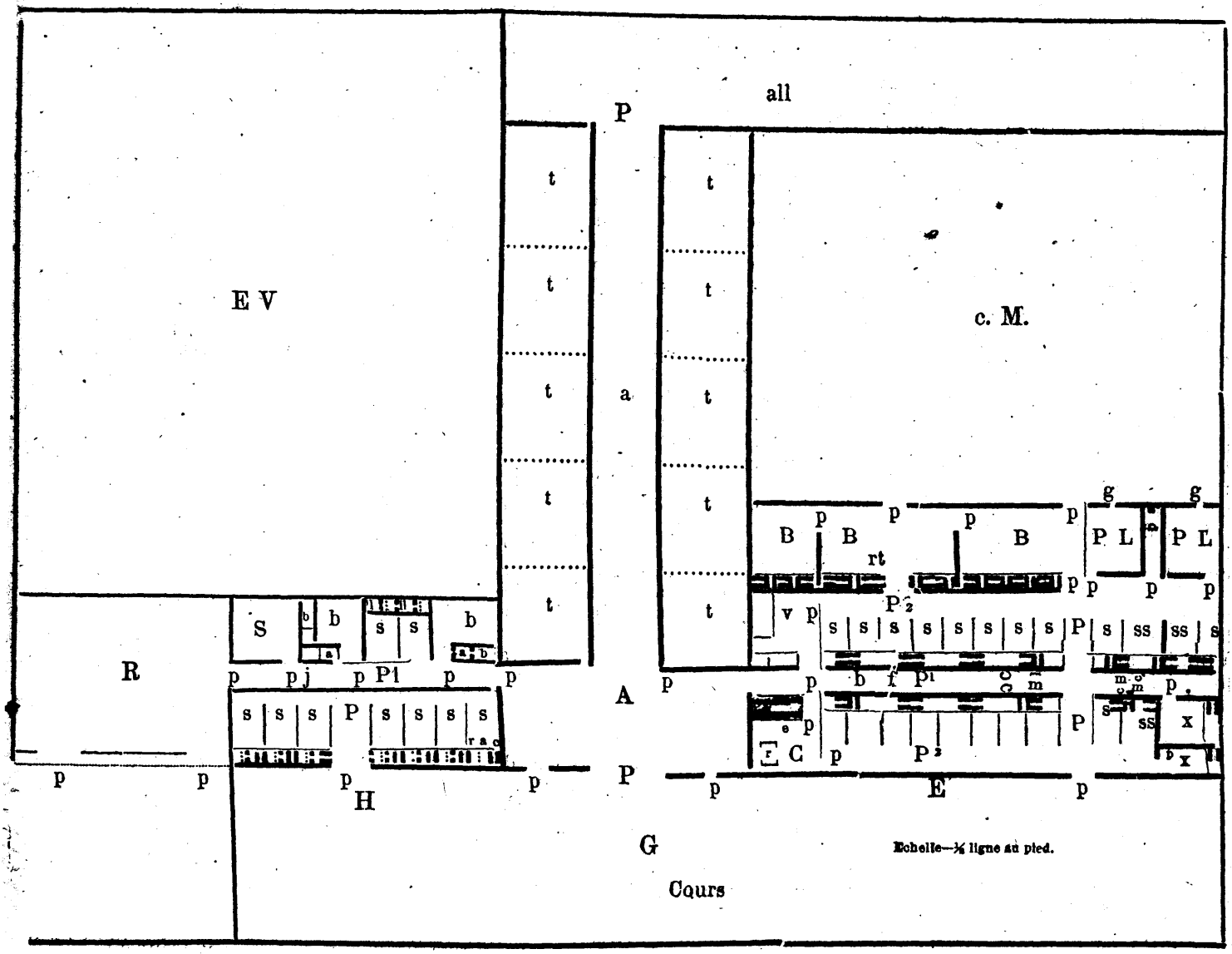


EXPLICATION DU PLAN-PARTERRE.

G. GRANGE—40x96.

P. Grandes portes.

p. petites portes.

A. Grande aire transversale, 40x16 pour loger les machines à battre et autres, communiquant avec l'étable et l'écurie, et sous laquelle se trouve la cave aux légumes.

a. Aire longitudinale de 10 pieds

t. Tasseries, 15x16.

E. V. Parc ou enclos pour les veaux, l'été.

E. ETABLE.—70x28.

p. Portes.

P. Passage transversal, 3x9 de largeur.

P 1. Passage de 4 pieds à la tête des animaux, et par lequel on distribue la nourriture.

P 2. Passage derrière les animaux.

S. Stalles de 4x6 pour une seule bête.

ss. Stalles doubles pour deux jeunes bêtes, 5x6.

xx. Deux compartiments pour taureaux ou bœufs à l'engrais, 5-9x10.

C. Crêches.

f. Mangeoire.

b. Boite à l'eau pour deux bêtes.

i. Robinet fixé à un poteau et fournissant l'eau à toute l'étable, à l'aide d'un conduit mobile par lequel on verse l'eau dans les quatre boîtes *m*, se trouvant chacune dans la première stalle de chaque côté des deux passages P et P 1. Ces boîtes qu'on peut appeler *boîtes alimentaires*, transmettent l'eau aux autres boites situées dans l'angle de chaque stalle, par un tube en plomb. Ce système donne lieu à la plus grande économie de main-d'œuvre possible.

V. Compartiment pour les veaux, 10x12.

C. Compartiment pour hâcher les légumes, 9x10.

r. Coupe-racines.

e. Escalier conduisant à la cave aux légumes.

PL. Poulaillers séparés par un passage *ps* de deux pieds pour faciliter l'enlèvement des œufs. Chacun des poulaillers est divisé en deux compartiments superposés ; en haut sont les poules, en bas les canards, les oies et les dindons, gg. guichets.

B. BERGERIE—10x50.

Elle est divisée en trois compartiments, étant un ancien auvent ou galerie utilisée ainsi.

rt. Ratelier disposé pour trente moutons.

C. M. Cour à moutons.

a. Allée.